

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2018

18-12-290

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation: 5 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit le onze décembre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE.

Présents :

Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Christophe DARDENNE, Alain HERAUD, Omar N'FATI

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Philippe BUISSON (pouvoir à Laurence Rouede) Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot),

Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance

CULTURE

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES - COMPLÉMENT DÉCEMBRE 2018

En complément de la délibération 18-04-051 du 5 avril 2018 relative au vote du budget primitif 2018 et au vote des subventions aux associations,

La diffusion est un pan important de la politique culturelle Libournaise, soutenir les pratiques, découvrir des genres nouveaux, participer à la réflexion sont des actions essentielles.

Si la Ville de Libourne y contribue grandement par ses équipements, ses accueils d'artistes ou son festival Fest'arts, elle souhaite néanmoins soutenir les acteurs locaux et leurs initiatives :

- L'association « Culture et Compagnie », partenaire majeur de la Ville de Libourne, pour sa programmation de la saison 2018/2019 ;
- L'association « Le Bleu du ciel Editions » pour son programme 2018/2019 de rencontres d'auteurs autour de la littérature et de poètes contemporains ;
- l'association « Muse et Samoura » pour sa programmation de la saison 2018/2019 dans les locaux du Baz'art ou hors les murs, un accueil d'artistes dans une programmation complémentaire à celle de la Ville offrant une diversification de l'offre artistique sur le

territoire ;

Considérant l'intérêt des projets présentés par ces associations

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 10 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à l'attribution et au versement de subventions à des associations culturelles conformément au tableau ci-après :

ASSOCIATION	PROJET	MONTANT
LE BLEU DU CIEL	Programmation de rencontres 2018/2019	1 500 €
CULTURE ET COMPAGNIE	Soutien à la programmation 2018/2019	4 300€
MUSE ET SAMOURAI	Soutien à la programmation de la saison 2018/2019	4 000€

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le 20/12/2018
Fait à Libourne

Pour le Maire,
Laurence ROUEDE, Première Adjointe
de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,
Pour le Maire,
Laurence ROUEDE, Première Adjointe
de la Ville de Libourne